







Centre d'examen reconnu par le MEEM

# PUBLIC

- Tous publics âges de 18 ans
- Titulaire du permis B

# PRÉ-REQUIS

- Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales
- Etre déclaré apte à la visite médicale

## MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteurs
- Revues professionnelles
- Classeurs cours
- Tests d'évaluation
- Manuels constructeurs

# **MOYENS PRATIQUES**

- 10 Porteurs
- 9 salles de cours
- 10 pistes privées

# ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs ayant une expérience professionnelle de la conduite routière d'un porteur.

# TITRE PROFESSIONNEL C.T.R.M

CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR



441H en centre + 70H en entreprise.

• Partie 1:

Epreuve anticipée entre 175 s et 245 heures Mise en situation professionnelle

• Partie 2:

Prestation transport (entretien technique + entretien final)

Ce parcours intègre 30 heures d'utilisation du véhicule comprenant 25 h effectives de conduite individuelle, (non compris le temps aux manœuvres) dont 2h de conduite nocturne.



Voir calendrier.

Code RNCP: 1884

Fiches ROME N4101, N4105 Formacode : 31827 31816









Centre d'examen reconnu par le MEEM



#### **OBJECTIFS**

Obtenir une qualification qui valide la capacité à réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec 1 véhicule groupe lourd d'une charge maximale admissible à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commerciale de l'entreprise.



## PROGRAMME THÉORIQUE

- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de manière écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises
- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises
- Prendre en charge et livrer la marchandise
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
- Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure
- Matières dangereuses : Formation initiale de base
- Une sensibilisation aux premiers secours et à la prévention des risques professionnels



### **VALIDATION**

Titre de niveau V, délivré par le Ministère chargé de l'emploi donne par équivalence le permis C (sans restrictions), donne la qualification initiale de conducteur routier (délivrance de la CQC sans devoir suivre la FIMO). Le titulaire du titre professionnel de conducteur routier détient le certificat ADR « formation de base au transport de marchandises dangereuses ».



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICES

La réussite dans l'exercice suppose :

- D'être polyvalent, organisé, afin de gérer ses activités et son temps de travail
- D'avoir une capacité de concentration
- D'être capable d'évoluer en autonomie
- D'avoir le sens commercial



## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluations réalisées pendant le parcours de formation
- Mise en situation professionnelle, Epreuve Théorique Générale du permis de conduire, entretien technique
- Dossier professionnelle (DP)